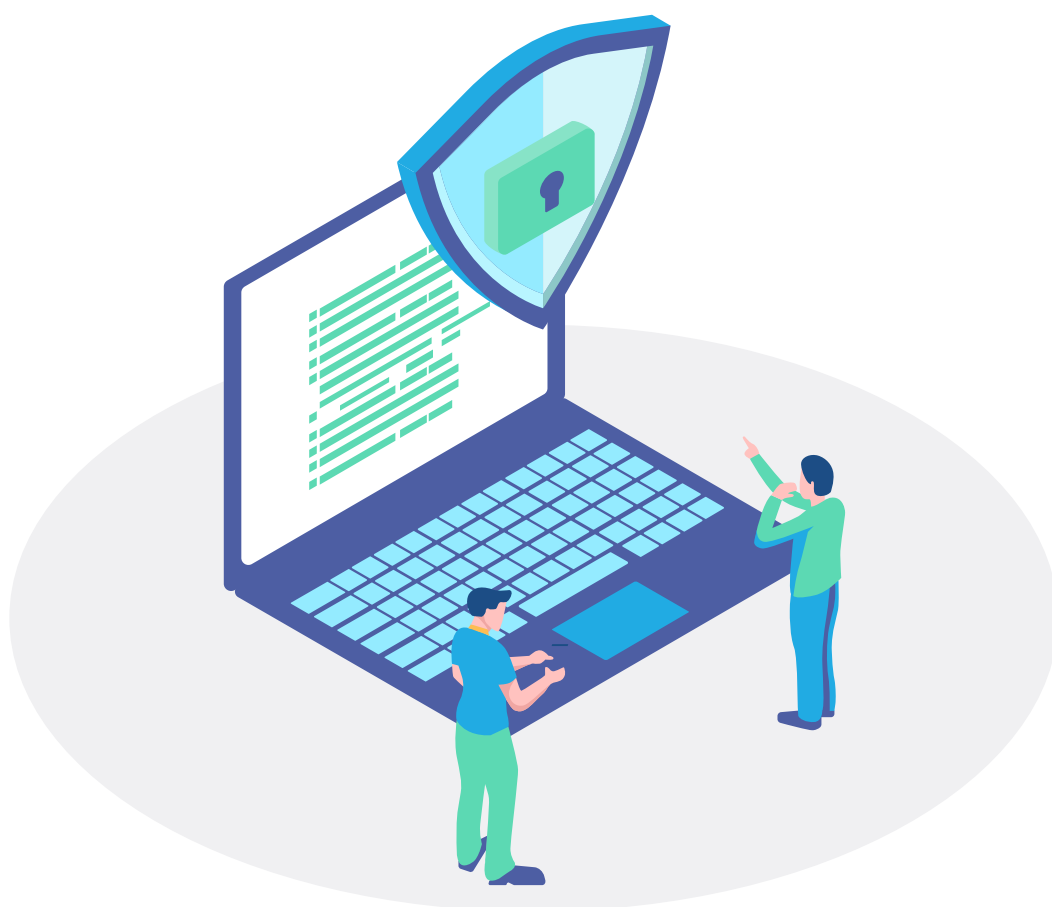


NOTE D'INFORMATION

CONFIDENTIALITÉ DE **L'ADRESSE PERSONNELLE** DES DIRIGEANTS & ASSOCIÉS INDÉFINIMENT RESPONSABLES





Les dirigeants de sociétés peuvent dorénavant demander la confidentialité des informations relatives à leur domicile personnel.
Cette mesure vise à protéger les dirigeants contre les risques d'agressions physiques, de harcèlement ou de cyberattaques.

LE CONTEXTE

Jusqu'à récemment, l'adresse personnelle des dirigeants et associés indéfiniment responsables figurait sur les extraits Kbis et divers actes sociaux accessibles au public. Cette publicité exposait les personnes concernées à des risques accrus (harcèlement, agressions, cyberattaques, usurpations d'identité).

Le **décret d'août 2025** vise à **renforcer la protection de la vie privée** tout en maintenant la transparence de la vie des affaires.

LES PERSONNES CONCERNÉES

La confidentialité peut être demandée par :



Les **dirigeants de sociétés** (président, gérant, administrateur, etc.),



Les **associés indéfiniment responsables** (notamment pour les sociétés civiles, SNC),

LE CHAMPS D'APPLICATION

Les personnes concernées peuvent solliciter l'occultation de leur adresse personnelle :

- Dans les registres officiels (RCS et RNE),
- Sur les extraits Kbis,
- Dans les actes de l'entreprise (passés et futurs).



PROCÉDURE DE LA DEMANDE



La demande se fait via **le guichet unique**, accompagnée d'un formulaire disponible sur le site de l'INPI.
Cette demande est **soumise à des frais de traitement**.

LES LIMITES DE LA CONFIDENTIALITÉ

L'occultation n'est pas absolue.

Certaines autorités, professions et parties prenantes conservent un droit d'accès :

- Administrations et autorités judiciaires,
- Professions réglementées (avocats, notaires, huissiers),
- Créanciers et représentants légaux de la société, sous conditions.

ATTENTION : La demande de confidentialité via l'INPI permet uniquement d'occulter l'adresse personnelle dans les bases officielles. Nous ne pouvons pas garantir que les sites privés tiers actualiseront immédiatement ou automatiquement cette information.